

République Française – Département des Hautes-Pyrénées
Commune d'Argelès-Gazost

ARRÊTÉ DU MAIRE NOMMANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS

N° 2026-P-90

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 065-216500256-20260417-ARRETE_2026_90-AR



LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARGELES-GAZOST

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration à 12 et désignant 6 membres élus ;

Vu la proposition faite par l'Union départementale des associations familiales ;

ARRÊTE

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Marie-Pauline Grésillon, représentant l'UDAF ;
- Mme Cathie Abadie, ancienne vice-présidente du CCAS d'Argelès-Gazost ;
- Mme Françoise Pauly, ancienne adjointe au maire en charge de la culture et ancienne membre du CCAS ;
- M. Jean-Luc Nogaro, employé de l'EHPAD « les balcons du Hautacam et ancien membre du CCAS
- Mme Sophie Mata, conseillère en insertion à la Mission Locale des Hautes-Pyrénées et ancienne membre du CCAS
- Mme Sonia Martin, conseillère mobilité au sein de l'organisation wimoov ;

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché en mairie, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à Argelès-Gazost, le 17 avril 2026

Le Maire,
Gaëlle VALLIN

Pour le Maire
l'Adjoint délégué.

Sabellé Sepel.

